



Acompte sur dividende au titre de l'exercice 2008

Paris, le 08 décembre 2008

Dans la ligne des engagements pris lors de l'Assemblée Générale mixte des actionnaires le 28 mai 2008 un acompte sur dividende de 0,08 euro par action au titre de l'exercice 2008 sera mis en paiement le 15 décembre 2008.

La date de détachement de cet acompte sera le 10 décembre 2008.